

17/10

# RAPPORT PAUVRETE EN TEMPS INEDITS DE CRISES

Rapport Pauvreté,  
13 Octobre 2022



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

RAPPORT PAUVRETE  
EN TEMPS INEDITS DE CRISES

[eapn.eu/17-10/](https://eapn.eu/17-10/) - #PovertyWatch #EndPoverty

17/10

Fintan Farrell

Astrid Kirchsteiger (AT)

Macedonia

National delegation - Iceland

# RAPPORT PAUVRETE EN TEMPS INEDITS DE CRISES

Rapport Pauvreté,  
13 Octobre 2022

etta

National Delegation Lithuania

ion - Romania

National Delegation Sweden

National Delegation - France



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

## RAPPORT PAUVRETE EN TEMPS INEDITS DE CRISES

[eapn.eu/17-10/](https://eapn.eu/17-10/) - #PovertyWatch #EndPoverty



# RAPPORT PAUVRETE EN TEMPS INEDITS DE CRISES

2022

EAPN France

ECRIT PAR DIETRICH Jeanne,  
avec l'appui de PIOT Juliette - EAPN France



# RAPPORT PAUVRETE EN TEMPS INEDITS DE CRISES

17/10

## CONSTATS PRINCIPAUX ET POSITIONNEMENTS

Face à la situation actuelle, EAPN France se positionne afin de lutter contre l'inflation qui vient toucher de manière encore plus forte les personnes en situation de pauvreté.

Il est ainsi possible d'instaurer des solutions sur deux plans, le premier étant **structurel et durable** :

- Un revenu minimum décent garanti à partir de 18 ans, d'un montant égal à 50% du revenu médian, soit 918€ par mois pour une personne seule (valeur 2019).
- Intensifier la lutte contre le chômage de longue durée, grâce, notamment, à un accompagnement individualisé sur la durée, y compris dans l'emploi.
- Réorienter la politique agricole commune pour accompagner les agriculteurs qui fournissent un effort pour préserver le climat et territorialiser la lutte contre la précarité alimentaire afin d'encourager l'élaboration de modèles soutenables.
- Favoriser l'accès aux soins, à l'alimentation, à la culture, aux loisirs, conformément aux principes figurant dans le socle européen des droits sociaux que la France a adopté en novembre 2017.
- Augmentation de la construction de logements locatifs sociaux (150 000 logements locatifs sociaux dont 60 000 logements locatifs très sociaux aux loyers les plus bas).
- Rénovation massive des passoires thermiques, avec aides renforcées grâce aux crédits européens pour les logements locatifs sociaux et les propriétaires occupants modestes (cf Séminaire EAPN France du 1er juin 2022).

#PovertyWatch #EndPoverty

Venez consulter notre campagne et le  
Rapport Général Pauvreté sur [eapn.eu/17-10/](https://eapn.eu/17-10/)

Lorsque l'on pense à **court terme**, les mises en œuvres suivantes peuvent être adoptées :

- Augmentation du RSA (Revenu de Solidarité Active) de 10%.
- Augmentation de l'APL (Aide Personnalisée au Logement) de 10%.
- En matière de précarité et d'aide alimentaires, mettre fin aux « mesurette » et appréhender la précarité alimentaire sous le spectre de la lutte contre la précarité.
- Passage du chèque énergie de 150 Euros à 700 Euros en moyenne par an.  
*Il est de 800 Euros aux Pays Bas, de 620 Euros en Moyenne en Espagne pour comparaison selon les prises de positions au Séminaire EAPN France du 1er juin 2022.*

# CRISE DE L'ENERGIE, INFLATION ET CONSEQUENCES DE LA CRISE DU COVID-19

L'année 2022 en France a été marquée par l'élection présidentielle des 5 et 13 avril. Celle-ci a été l'occasion de faire le **bilan de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**, lancée début 2018. On est obligé de constater que la pauvreté n'a pas diminuée et que les inégalités se sont creusées, une grande partie de la classe moyenne subissant les conséquences cumulées de l'inflation et de la crise sanitaire. Les catégories sociales les plus défavorisées ont également vu leur situation se dégrader encore davantage. Les associations de solidarité ont été très déçues parce que les mesures prises ont été ponctuelles (« des coups de pouce ») au détriment de mesures structurelles qui, seules, pourraient véritablement réduire la pauvreté et les inégalités.

Les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes déplorent ce manque de considération étatique ; *« Ce qui me dérange c'est que les propositions que nous faisons sont uniquement portées par des associations et que ce ne sont pas des droits portés par l'État qui au contraire cherche toujours à les réduire. »*

*Paroles sans filtres, Consultation et préconisation des personnes en situation de précarité sur les politiques qui les concernent, CNPAS / CRPA*

Les conséquences de la guerre entre la Russie et l'Ukraine prennent 2 formes en France : **l'inflation d'une part et l'augmentation des prix de l'énergie d'autre part.**

L'**inflation** a pour conséquence immédiate la **flambée des prix de l'alimentation** (*7 Euros pour un kilo de pêche cet été, alors que le prix « normal » les étés précédents dans un supermarché ordinaire était de l'ordre de 3 Euros le kilo. Seuls les supermarchés discount ou les marchés proposent des prix au kilo conformes aux prix payés auparavant*). Tous les produits quotidiens à base de blé, de type pâtes, ou de tournesol, de type huile, ainsi que les fruits et légumes, subissent le même type d'augmentation.

*« Le prix des aliments trop cher pour les personnes en situation de précarité ; les gens ne mangent que du « cancer » ».*

*Meeting PeP 2021*

Les **loyers** ont également augmenté, ou vont augmenter. Ainsi, l'indice de référence des loyers, qui permet de suivre l'évolution des loyers, est prévu pour accuser une augmentation de l'ordre de 3,5% d'ici à la fin de l'année.

L'inflation est prévue pour atteindre 5 à 6% d'ici à la fin de l'année selon les statistiques officielles publiques (INSEE, Juin 2022). Certains prévisionnistes tablent cependant sur une inflation qui atteindrait les 8% d'ici à la fin de l'année.

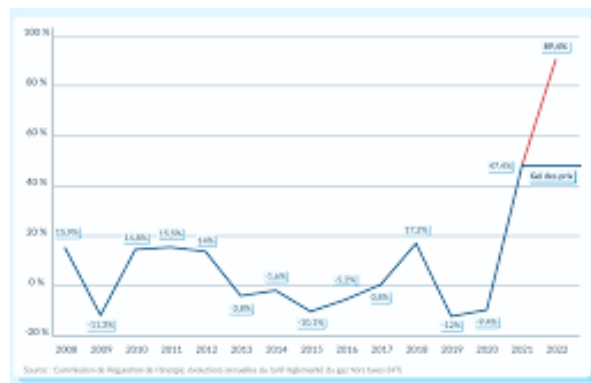
De pair avec l'inflation, les **prix de l'énergie** sont aussi à la hausse et les prévisions indiquent que cette augmentation va encore progresser d'ici à la fin de l'année.

Il est difficile d'évaluer à ce stade de l'année dans quelle mesure cela sera le cas, d'autant que c'est à l'automne et à l'hiver que les factures sont les plus importantes, or la guerre a été déclarée fin février 2022, soit à la fin de l'hiver dernier.

Certaines mesures prises par les pouvoirs publics sont **inéquitables**. Par exemple, la baisse sur les prix des carburants s'applique de la même façon aux salariés modestes contraints d'utiliser leur véhicule pour aller travailler qu'aux conducteurs de grosses cylindrées s'en servant à des fins de loisirs.

EAPN suivra cependant avec intérêt les données qui seront vraisemblablement fournies dans le courant de l'année par l'Observatoire National de la Précarité Énergétique.

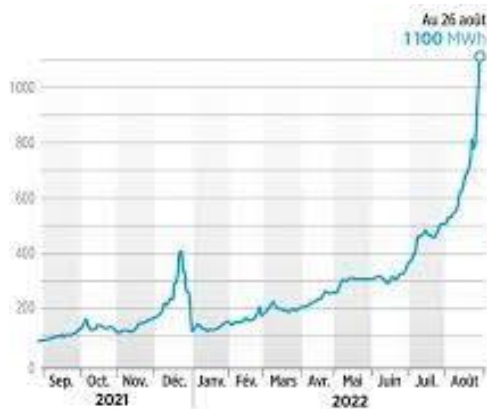
Evolution des tarifs réglementés du gaz de 2008 à 2022



Commission de régulation de l'énergie,  
Évolutions annuelles du tarif réglementé du gaz hors taxes



Evolution des prix de gros de l'électricité en France, en euros/ MWh



Erwan Benezet , « Prix de l'électricité et du gaz : jusqu'où ira la hausse de votre facture ? », 28 août 2022, Le Parisien

Il ne faut pas oublier que cette crise de l'énergie intervient de surcroît dans un contexte où la crise sanitaire avait déjà fait tomber dans la pauvreté des personnes qui se maintenaient tout juste hors de l'eau jusque-là.

Ainsi, les étudiants précaires qui ne pouvaient plus faire de petits boulots, notamment dans la restauration, sont venus grossir les rangs des demandeurs de l'aide alimentaire, à l'instar des salariés des métiers mis en chômage technique. Ces personnes ont vu leur parcours, universitaires pour certains, professionnels pour d'autres, basculer.

« C'était la première fois que j'avais recours à une aide alimentaire parce qu'avant j'avais l'aide de ma Maman. Mais maintenant, comme elle fait du télétravail elle ne gagne pas la même somme que normalement. Et en plus je payais 600€ de loyer et j'avais pas d'aides donc mon budget s'est réduit. Je me suis dit comment je vais vivre ? »

Enquête sur les étudiants et étudiantes bénéficiant de colis alimentaire 2020-2021, Association Co-p1 - Solidarités étudiantes

Les **expulsions locatives**, qui étaient interdites jusque-là, ont repris à l'été 2021. Il faut craindre qu'elles s'intensifient dans les mois à venir, sous le double effet des dégâts causés dans un premier temps par la crise sanitaire, dans un second temps par l'inflation et la crise de l'énergie.

## IMPACTS SUR LA PAUVRETE ET LES INEGALITES

Cette crise multidimensionnelle a un impact d'autant plus grand sur les personnes en situation de pauvreté. En effet, les conséquences de l'augmentation des prix de l'alimentation sont d'autant plus grandes sur les personnes en situation de pauvreté que leur **reste à vivre est plus bas**.

Pour rappel, le Revenu de Solidarité Active d'une personne seule en France est de moins de 600 Euros.

Même si beaucoup de personnes en situation de pauvreté vivent de fait dans le parc social où les augmentations de loyer sont moins brutales, beaucoup n'y ont pas accès à cause des délais d'attente très longs, surtout dans les zones tendues (10 ans en moyenne). Beaucoup de personnes en situation de pauvreté vivent donc dans un **parc privé dégradé, essentiellement composé de passoires thermiques**.

*« Notre propriétaire viole la loi mais rien n'est fait. Le gouvernement a l'argent pour construire des bâtiments décents mais rien n'est fait. »*

Séminaire du 1<sup>er</sup> juin 2022 - EAPN France

Les personnes en situation de pauvreté qui ont la chance de vivre dans le parc social subiront elles aussi une augmentation de leur loyer de l'ordre de 3,5% maximum, un peu plus tard, à partir de 2023. Les bailleurs sociaux qui ont des réserves de trésorerie feront tout pour éviter de répercuter cette hausse sur les locataires, mais le modèle économique des bailleurs sociaux ayant été fragilisé ces dernières années, les plus fragiles d'entre eux seront **contraints de répercuter cette hausse sur leurs locataires**. Elle restera moindre en valeur absolue, mais tout aussi importante en valeur relative au vu des ressources également moins élevées des locataires du parc social.

*« Cette personne n'a pas payé de facture de gaz pendant plusieurs années car le bailleur n'avait pas fait le nécessaire. Lorsque le bailleur social s'est rendu compte de l'erreur, la personne a dû payer 6 années de gaz. »*

Séminaire du 1<sup>er</sup> juin 2022 - EAPN France

Enfin, même si de gros progrès ont été faits dans le parc social, 30% de locataires du parc social vivent encore dans des passoires thermiques.

« Dans le premier [logement social] dans lequel j'ai vécu, énormément d'humidité, chaudière impossible à éteindre, donc facture astronomique en hiver. »

Séminaire du 1<sup>er</sup> juin 2022 - EAPN France

Nombres de ménages déclarant avoir souffert du froid pendant plus de 24h et justifications apportées



Médiateur national de l'énergie, « Synthèse du baromètre énergie 2021 »

Le gouvernement français n'est pas resté inactif et a pris un éventail de mesures pour éviter que cette crise ne touche trop violemment les personnes en situation de pauvreté.

Ainsi, une loi dite **Pouvoir d'achat** intervenue à l'été 2022 prévoit d'augmenter le RSA de 4%, soit en dessous de l'inflation prévue qui pourrait se situer entre 5% et 8% d'ici à la fin de l'année. Ce ne sera donc pas suffisant, mais cela permettra de limiter les dégâts.

Cette même loi prévoit que l'indice de référence des loyers, et, par voie de conséquence les loyers, ne pourront pas être augmentés de plus de 3,5% dans le courant de l'année 2022. Pour absorber cette hausse prévue des loyers, l'Aide Personnalisée au Logement, APL, sera également augmentée de 3,5%.

Le gouvernement a eu le mérite de prendre ces mesures dès juillet 2022, soit assez rapidement. En ce sens, cela a été salué par les associations, qui en ont cependant **souligné toutes les limites**, dont la principale est que ces mesures ne sont pas structurelles et applicables à toutes les personnes en situation de pauvreté.

D'une part l'APL n'avait pas été augmentée, et avait même été baissée, ces dernières années. Cette revalorisation paraît donc bien insuffisante. Les associations plaidaient pour une revalorisation de 10% à la fois du RSA et de l'APL.

D'autre part, de nombreuses personnes en situation de pauvreté ne touchent pas l'APL parce qu'elles sont juste au-dessus des plafonds de ressources qui restent relativement limités, de l'ordre du SMIC soit 1300 Euros net, là où un loyer moyen dans le parc privé dans une zone tendue pour une personne seule est de l'ordre de 800 Euros.

Dans le domaine de l'énergie, le gouvernement a instauré le **Chèque énergie** pour les foyers subissant l'inflation, cependant ce dispositif est difficile d'accès et reste insuffisant. En effet, l'accessibilité de cette aide est limitée en ce que les démarches administratives supplémentaires et le type de pièces justificatives à apporter sont de grands freins pour les personnes précaires.

*« Lorsque les personnes sont en grande difficulté, qu'elles doivent se battre chaque jour pour survivre, et font déjà de nombreuses démarches d'accès aux droits pour justifier de leur situation, devoir faire des démarches supplémentaires pour accéder au chèque énergie est particulièrement difficile. »*

Séminaire du 1<sup>er</sup> juin 2022 - EAPN France

Par ailleurs, pour tenter de pallier à l'insuffisance de ce dispositif, le gouvernement a agi par le biais de mesures ponctuelles via un **versement complémentaire de 100 Euros** pour les personnes bénéficiant déjà du chèque énergie, aide destinée à permettre aux personnes en difficulté de couvrir leurs factures d'énergie. Cependant, ce montant ponctuel de 100 Euros reste bien en dessous des besoins réels.

A titre d'exemple, la facture moyenne d'électricité était de l'ordre de 1600 Euros par an, pour un chèque énergie qui est de l'ordre en moyenne de 150 Euros.

*« La maison nous coute très cher et elle nous rend malade car il y a des moisissures. Cela me coute 100 € par semaine pour chauffer »*

Séminaire du 1<sup>er</sup> juin 2022 - EAPN France

C'est la raison pour laquelle les associations ont dans un premier temps demandé son doublement, soit un chèque énergie de 300 Euros. Le collectif Rénovons, partenaire d'EAPN France, ainsi que EAPN France, demandent quant à eux son passage à 700 Euros.

# RAPPORT PAUVRETE EN TEMPS INEDITS DE CRISES

De même, pour lutter contre l'augmentation des prix des biens de consommation courants, une aide d'urgence d'un montant de 100 € par foyer, plus 50 € par enfant est versée aux familles allocataires des minimas sociaux et de la prime d'activité à la rentrée 2022. Ces mesures sont notoirement insuffisantes.

# CONCLUSION ET PRECONISATIONS

La Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté arrivant à son terme, les associations demandent que des **actions concrètes et de nature structurelle** soient prises dès maintenant (dans le projet de loi de finances 2023 en préparation) et poursuivies pendant le nouveau quinquennat afin de lutter réellement contre les inégalités et mettre un terme à la grande pauvreté.

Les associations de solidarité regroupées dans le collectif ALERTE, animé par l'UNIOSS et dont EAPN France est membre réclament ainsi :

- Un revenu minimum garanti décent à partir de 18 ans, d'un montant égal à 50% du revenu médian, soit 918€ par mois pour une personne seule (valeur 2019).
- La déconjugalisation de l'allocation adulte handicapée (AAH) c'est-à-dire la non prise en considération des revenus de l'ensemble du foyer. Le gouvernement a annoncé que cette mesure serait appliquée courant 2023.
- L'intensification de la lutte contre le chômage de longue durée, grâce, notamment, à un accompagnement individualisé sur la durée, y compris dans l'emploi.
- Favoriser l'accès aux soins, à l'alimentation, à la culture et aux loisirs, conformément aux principes figurant dans le socle européen des droits sociaux que la France a adopté en novembre 2017.

Enfin, ces conditions de vie et leur évolution inquiètent toujours les personnes en situation de pauvreté. Cela apparaît notamment dans les thèmes soulevés et proposés lors des prochaines rencontres PeP, dont voici quelques exemples ;

- La pauvreté énergétique qui ne va que en s'accroissant et qui provoque tant des soucis financiers que des problèmes de santé, de logement, d'alimentation et d'éducation
- L'impact de l'inflation sur les logements disponibles et la répartition des logements
- Les questions de l'emploi et du revenu minimum dans des temps où l'inflation augmente drastiquement les coûts quotidiens
- L'accès aux soins de santé - physique et mentale

## CONTACTS

Guy Janvier, Président d'EAPN France  
[janvierguy@icloud.com](mailto:janvierguy@icloud.com)



Jeanne Dietrich, Conseillère Hébergement Logement Uniopss, représentante d'EAPN France au comité stratégique d'EAPN Europe  
[JDietrich@uniopss.asso.fr](mailto:JDietrich@uniopss.asso.fr)

Juliette Piot, Assistante d'EAPN France - Chargée d'affaires européennes  
[JPiot@uniopss.asso.fr](mailto:JPiot@uniopss.asso.fr)



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK